



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 2270

Texte de la question

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE

M. le président. La parole est à M. Bruno Le Roux, pour le groupe socialiste.

M. Bruno Le Roux. Monsieur le Premier ministre, l'odieux assassinat d'Épinay-sur-Seine, la tragédie de Clichy-sous-Bois, les violences continues depuis quatre jours témoignent du climat de tension qui règne dans notre pays et du durcissement des violences.

Je souhaite ici rappeler solennellement que les premières victimes des incidents violents qui se développent jour après jour sont les habitants de nos quartiers, jeunes compris. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)* Nous demandons aujourd'hui le retour au calme. Nous souhaitons aussi la sécurité pour tous par une action résolue, ferme, permettant de prévenir la délinquance, de la punir, mais aussi d'empêcher toute récidive.

Aujourd'hui, les violences aux personnes continuent d'augmenter. C'est le signe que la politique menée depuis plus de trois années par votre ministre de l'intérieur et par vous-même ne marche pas. *("Eh oui !" sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Reconnaissez-vous aujourd'hui votre responsabilité, vous qui avez démantelé la police de proximité ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)* Reconnaissez-vous votre responsabilité, vous qui nous annoncez depuis deux ans maintenant un plan national de prévention qui n'arrive jamais ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)*

Monsieur le Premier ministre, la parole ne peut remplacer l'action. Vous êtes face à une crise grave. Vous ne donnez aucune direction qui permette d'envisager d'en sortir rapidement. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Certes, l'action à mener en la matière n'est pas simple, et il ne faut nullement la traiter de manière simpliste. C'est une politique globale dont ont besoin nos quartiers et pas d'incursions ministérielles sans lendemain. N'oubliez pas que les problèmes de sécurité s'ajoutent à d'autres, en matière d'éducation, d'emploi, de logement, de santé, et que c'est le fondement de l'inégalité républicaine dans nos quartiers. Or, pour chacune de ces réalités quotidiennes, votre gouvernement est défaillant. *(Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Monsieur le Premier ministre, vous êtes détenteur de l'autorité de l'État, vous semblez aujourd'hui plutôt comptable de son impuissance. Face aux risques d'aggravation, qui sont réels, ce soir, demain, dans nos quartiers, que comptez-vous faire ? Avez-vous pris toute la mesure de la crise actuelle ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Dominique de Villepin, *Premier ministre*. Sur des sujets aussi difficiles, monsieur le député, il n'y a pas de place pour la polémique. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)* Aussi, je n'y céderai pas. L'histoire des vingt dernières années...

M. André Gerin. Des trente dernières années !

M. le Premier ministre. ...doit tous nous inciter à beaucoup de modestie et à beaucoup d'humilité. *(Exclamations)*

sur les bancs du groupe socialiste.)

Depuis 2002, jamais il n'y a eu une telle mobilisation dans la lutte contre l'insécurité, et les résultats parlent d'eux-mêmes, tous nos compatriotes les connaissent. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

De nombreux députés du groupe socialiste. C'est faux !

M. Jean-Pierre Blazy. Zéro résultat !

M. le Premier ministre. Je le dis pour chacun d'entre nous, je le dis pour la nation tout entière, il n'y a pas de solution miracle face à la situation des quartiers,...

M. Patrick Lemasle. Surtout sans y mettre les moyens !

M. le Premier ministre. ...et ce ne sont pas les très nombreux maires et élus locaux présents qui me démentiront. Il n'y a que la ténacité et la constance qui nous permettront d'obtenir des résultats au service de nos concitoyens.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Et des moyens !

M. le Premier ministre. La politique du Gouvernement se résume en un mot : le respect des principes républicains.

La liberté pour tous, c'est la liberté d'aller et de venir, de vivre en paix, de travailler dans les quartiers. La sécurité est la première des libertés, à commencer par celle des plus faibles, qui sont en même temps les premières victimes de la violence et de la délinquance.

L'égalité pour tous, c'est l'égalité des chances, la capacité à prendre son destin en main, à bâtir sa vie, à trouver un emploi et un logement.

M. Bernard Roman. Avec quels moyens ?

M. le Premier ministre. C'est cela que je veux pour tous les jeunes de France, quelle que soit leur origine, quel que soit leur quartier, quelle que soit la couleur de leur peau et quelle que soit leur religion.

La fraternité pour tous, c'est davantage de reconnaissance, davantage de considération, davantage de dialogue sur le terrain entre les jeunes et les représentants de l'État, entre les habitants des quartiers et les associations, entre les différents acteurs de la prévention.

Vous le voyez, monsieur le député, le Gouvernement est uni autour des mêmes principes, dans la même volonté de répondre aux exigences de sécurité et d'égalité des chances pour tous les Français.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

Données clés

Auteur : [M. Bruno Le Roux](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2270

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 3 novembre 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 novembre 2005